

Betterave

Normandie

BSV n°15 du 1er août 2023



Animateur référent

Alexandre METAIS ITB 02 35 12 26 72 a.metais@itbfr.org

Animateur suppléant

Nicolas MAILLARD ITB 02 35 12 26 72 n.maillard@itbfr.org

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité









A retenir

- ✓ Maladies du feuillage: Dans l'Eure, 100% des sites ont atteint le seuil T1 en cercosporiose. 44% des parcelle atteignent le seuil T2 en cercosporiose. En Seine-Maritime 66% des sites ont atteint le seuil T1 dont 33% oïdium, 22% en cercosporiose et 22% en rouille.
- ✓ Noctuelle défoliatrice : faible activité, risque faible

Le réseau d'observation

Cette semaine, les observations ont été réalisées sur 13 parcelles fixes.

Maladies du feuillage

Observations:

- Eure (7 parcelles observées)
- 7 parcelles présentent des symptômes de cercosporiose (% de feuilles atteintes : 5 à 48 %)
- 3 parcelles présentent des symptômes de rouille (% de feuilles atteintes : 1 à 16 %)
 - > Seine-Maritime (6 parcelles observées)
- 3 parcelles présentent des symptômes de cercosporiose (% de feuilles atteintes : 3 à 14 %)
- 4 parcelles présentent des symptômes d'oïdium (% de feuilles atteintes : 1 à 18 %)
- 4 parcelles présentent des symptômes de rouille (% de feuilles atteintes : 4 à 38% %)

Le développement des maladies peut être très hétérogène en fonction des facteurs climatiques et agronomiques qui sont propres à chaque parcelle. Dans ces conditions, les observations à la parcelle sont indispensables pour une protection optimisée.

<u>Seine-Maritime</u>: L'oïdium, la cercosporiose et la rouille sont présentes et continuent d'évoluer avec des conditions climatiques favorables. Cette semaine, l'oïdium progresse et atteint le seuil de risque sur 2 parcelles. La cercosporiose progresse sur certaines parcelles. Un site a atteint le seuil de risque cette semaine. La rouille progresse également et 1 site atteint le seuil de risque.

A ce jour, 70 % des parcelles nécessitent une première protection. La surveillance des parcelles doit être renforcée sur les parcelles non protégées.

<u>Eure</u>: la principale maladie est la cercosporiose et elle continue d'évoluer avec des conditions climatiques favorables. A ce jour, 100 % des parcelles du réseau de surveillance ont atteint le seuil de risque T1 pour la cercosporiose. Un site atteint également le seuil T1 en oïdium. Il convient de renforcer la vigilance sur les parcelles protégées une fois car 40% des parcelles du réseau nécessitent une seconde intervention sur cercosporiose.

Cartographie des observations du 02 août (retrouvez cette carte mise à jour régulièrement dans l'OAD « Alerte maladies » disponible sur le site internet de l'ITB)



Comment lire cette carte?

T0 : seuil de risque maladies non atteint

T1 : seuil de risque atteint, T1 réalisé ou à réaliser.

T2 : seuil de risque atteint, T2 réalisé ou à réaliser

Seuils de risque :

Des seuils de risque pour chaque maladie ont été établis par l'ITB pour minimiser les pertes de rendement et la dissémination des champignons. Réaliser un traitement au bon moment, c'est réaliser un traitement en respectant les seuils adaptés aux maladies présentes dans la parcelle.

Maladies	T1	T2
Oïdium	15 %	30 %
Rouille	15 %	40 %
Cercosporiose	5 %	20 %
Ramulariose	5 %	20 %

Savoir reconnaître les maladies du feuillage :



Oïdium: mycélium blanc grisâtre poudreux.



Rouille : pustules poudreuses orangées



Ramulariose : taches brunes avec liseré sombre présentant au centre de petits points blancs. Contrôler à la loupe la présence de points blancs.



Cercosporiose: taches grises avec une bordure rouge ou brunâtre, avec présence de points noirs au centre. Contrôler à la loupe la présence de points noirs.

Méthodes de luttes alternatives préventives :

- -Choisir une variété tolérante est un moyen efficace pour limiter la pression des maladies.
- -Allonger la rotation (risque important si moins de 3 ans).
- -Enfouir les résidus de récolte
- -Eviter la proximité avec les déchets de déterrage
- -Raisonner la fertilisation azotée pour prévenir tout excès.

Noctuelles défoliatrices

Observations: 2 parcelles présentent des morsures sur le feuillage avec une fréquence allant de 8 à 10%

Seuil indicatif de risque : à partir de 50% des plantes avec des traces de morsures et si des déjections ou des chenilles sont visibles dans la parcelle.



Chenille de noctuelle

Analyse de risque :

Les observations de noctuelles défoliatrices sont rares. Cette semaine, seulement deux parcelles signalent la présence de quelques dégâts sans risque pour la betterave.

Symptômes: la noctuelle défoliatrice se remarque par de nombreuses perforations sur les feuilles ainsi que par des déjections noirâtres. Les jeunes chenilles sont détectables dans le feuillage en dehors des heures chaudes de la journée.



Jaunisse

Observations : la présence de symptômes de jaunisse virale est observée sur certaines parcelles, ils se limitent à ce jour à quelques plantes isolées ou par foyers de faibles surfaces.

Symptômes: ils se manifestent par un éclaircissement, puis un jaunissement à partir du sommet de la feuille. Cellesci s'épaississent et deviennent cassantes. La jaunisse se développe par foyers qui s'étendent plus ou moins dans la parcelle.



Symptômes foliaires de jaunisse



Foyers de jaunisse